



La lettre du Maire

OLIVIER DOSNE
Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional d'Île-de-France



Joinville-le-Pont, le 11 octobre 2022

“ Le rapport définitif de la Chambre régionale des comptes montre la situation financière saine de la commune. ”

Chères Joinvillaises, Chers Joinvillais,

À l'occasion de la séance du conseil municipal de ce 11 octobre, a été présenté le rapport définitif de la Chambre régionale des comptes.

La Chambre régionale des comptes est l'organisme étatique en charge du contrôle du bon emploi de l'argent public. Aussi, des contrôles sont régulièrement organisés auprès de toutes les collectivités territoriales dont les communes.

C'est dans ce cadre que pendant près de deux ans, la Cour Régionale des Comptes a audité intégralement les finances et la gestion de notre Ville sur la période 2014-2021. Le dernier contrôle pour notre Ville avait été réalisé en 2005.

Ce travail intense et rigoureux de contrôle a mobilisé tous les services de la Ville puisque les magistrats financiers ont passé en revue tous nos champs d'activité.

C'est, au final, un **quitus de bonne gestion** qui a été donné à la majorité municipale.

La situation financière de la commune est saine.

La situation financière de la commune est saine.

Une situation financière globale très solide pour un niveau de service élevé.

La Chambre relève dans son rapport que la commune a montré sa capacité à maintenir une situation financière saine malgré :

■ les baisses des dotations financières de l'Etat et la perte fiscale liée à la création de la Métropole du Grand Paris (près de 24 millions d'euros perdus cumulés sur la période),
■ l'augmentation de sa population (8,4%),
■ l'ouverture de nombreux nouveaux équipements publics (gymnase, école de danse, maison des solidarités, maison des associations, crèche, rénovation du stade, etc.) et la qualité des services rendus (alimentation bio dans les cantines, augmentation des heures d'accueil du périscolaire par exemple).
Cela révèle que la maîtrise des dépenses de fonctionnement par la commune est le fruit d'une volonté politique forte et une réalité observée et

vérifiée au travers des différents indicateurs de gestion financière.

Une politique d'investissement volontariste bien supérieure à la moyenne de la strate des villes de même taille.

Une capacité de désendettement satisfaisante.

Si le rapport s'attarde sur quelques situations individuelles qui ont été regularisées, il pointe surtout la bonne gestion des carrières des agents de la Ville, l'adaptabilité de l'organigramme, le respect des procédures de recrutement.

Un effort d'investissement soutenu, malgré une perte de recettes.

Le rapport souligne que la stratégie de financement des investissements par la Ville est efficace :

- Un niveau d'autofinancement (épargne) élevé garanti par une bonne gestion de ses dépenses courantes,
- une politique de gestion active de son patrimoine avec la cession de biens devenus inadaptés au service public,
- la recherche de subventions et un endettement peu important.

Une capacité de désendettement satisfaisante.

Un effort d'investissement soutenu, malgré une perte de recettes.

L'organisation politique et administrative de la gestion des marchés publics et des achats qui n'appelle aucune observation.

Après avoir étudiés attentivement la gestion des marchés publics de la Ville, la chambre ne relève aucune irrégularité démontrant ainsi le parfait respect des procédures légales dans le choix des prestataires.

Bien entendu, les magistrats donnent à la Ville des conseils et des recommandations pour améliorer encore certaines de nos pratiques comptables, de suivi de nos achats, pour éviter des situations irrégulières. Nous nous attachons déjà à les suivre scrupuleusement.

Je tiens aussi à insister sur le fait que la Cour écarte les polémiques que certains de mes opposants ont cherché ces dernières années à alimenter comme, par exemple, sur la cession du patrimoine de l'OPH au bailleur social Logirep.

Alors que la Ville, qui ne bénéficie pas du bouclier tarifaire, va subir de plein fouet l'augmentation des prix de l'énergie et l'inflation, il est important qu'elle dispose de finances saines et d'une administration agile. C'est la garantie pour les Joinvillaises et les Joinvillais d'une bonne capacité de résilience d'un service public efficace face aux crises.

Fidèlement,

Olivier DOSNE

Maire de Joinville-le-Pont

Conseiller Régional d'Île-de-France



À retenir !

- › Une situation financière globale très solide pour un niveau de service élevé.
- › Un effort d'investissement soutenu, malgré une perte de recettes.
- › Une information budgétaire et comptable transparente et sincère.
- › Un bon taux de réalisation des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.
- › Une gestion des ressources humaines qui n'appelle aucune irrégularité majeure.
- › L'organisation politique et administrative de la gestion des marchés publics et des achats qui n'appelle aucune observation.